



Rue J.B Baillière - 60000 Beauvais  
☎ 03.44.48.31.69 📠 03.44.48.99.24  
@ 60@se-unsa.org



## DÉCLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 26 JUIN 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames, Messieurs,

Lors du CTSD de début d'année, l'UNSA Education avait dans sa déclaration liminaire dénoncé les annonces médiatiques de notre ministre qui ne réglait pas les problèmes et cela est toujours d'actualité. Au regard de l'analyse des dotations dans notre académie et dans notre département, une question se pose: l'éducation est-elle, reste-elle une priorité pour l'État ?

Les chiffres annoncés parlent d'eux-mêmes: la balance des postes ne permet pas une vision positive de la rentrée à venir. Ce n'est pas le nombre actuel d'élèves par classe et, en particulier en maternelle, qui va garantir un bon fonctionnement, et un encadrement pédagogique satisfaisant.

En investissant dans L'Ecole, l'État forme ses futurs citoyens. Comment garantir une adhésion aux valeurs de la République sans volonté politique réelle ? Malgré ce contexte, beaucoup d'enseignants sont investis dans leur classe, dans la mission qu'ils ont choisie mais, il y a un mais: ils souffrent de plus en plus dans leur vie professionnelle, avec trop d'élèves dans leur classe pour une hétérogénéité toujours croissante.

Rappelons-nous, en mars dernier, le ministre Blanquer annonçait son désir de faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». Lors des Assises de la maternelle, le président de la République a annoncé l'instruction obligatoire dès 3 ans à la rentrée 2019. Cette mesure nécessaire, de sécurisation et de reconnaissance de l'école maternelle, doit conduire à des améliorations concrètes pour l'École publique, et ceci sans effet d'aubaine pour l'enseignement sous contrat. Ainsi, l'Unsa Education déplore que lors de ces Assises, l'acquisition du langage oral ait été mise en avant mais sans déclinaison sur les conditions de scolarisation. Pourtant, le ministre est bien conscient de l'impact des effectifs en classe sur les apprentissages, et que les petits groupes favorisent l'engagement des élèves dans les activités cognitives, puisque notre dotation va être majoritairement dédiée au dédoublement des classes de CP et CE1. Les déclarations, sans modifier les conditions de scolarisation des élèves de maternelle, relèvent encore une fois du seul effet d'annonce et non d'un véritable engagement politique.

Après la nécessité de redéploiement des PDMQDC pour récupérer des moyens, l'Unsa Education s'interroge et s'inquiète sur les raisons de la consigne donnée de faire sortir tous les élèves nés en 2007 des ULIS école. Cela s'expliquerait-il également par le manque de moyens nécessaires aux créations de classes dédoublées ? L'Unsa Education l'affirme, le redéploiement systématique des moyens n'est pas la bonne réponse à la question des besoins croissants. La réussite de tous les élèves et la prise en compte des plus fragiles en dépendent. Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, si les ULIS collège pourront accueillir tous ces élèves. Qu'advient-il des élèves qui n'auraient pas de place ? Parlons-nous toujours d'une école inclusive, bienveillante, mais aussi de la coéducation tant prônées par notre institution. L'Unsa Education attire votre attention, Monsieur le Directeur Académique, sur l'importance du travail que les équipes ont mené avec les familles et les partenaires, travail qui risque d'être réduit à néant.

L'UNSA- éducation souhaite que les ajustements de carte scolaire soient majoritairement faits en juin et non le 3 juillet pour ne pas remettre en cause l'organisation de la rentrée en septembre.

Nous souhaitons exprimer, ici également, tout comme nous l'avons fait auprès du premier ministre, notre demande de voir des aides administratives à la direction d'école implantées à la rentrée prochaine par le biais de supports de contrats Pec, en attendant d'aborder ce sujet dans le cadre de l'agenda social ministériel de 2019.

Ce gouvernement fait planer de nombreuses craintes sur l'avenir de la fonction publique: réduction des effectifs, recours massif aux contractuels, remise en cause des instances de dialogue. Pour nos gouvernants, les comités techniques, les comités départementaux de l'Education Nationale n'auraient pas d'utilité, pire, ils seraient un frein au bon fonctionnement du service. L'UNSA Education fermement attachée au dialogue social et au paritarisme, s'opposera à cette conception idéologique de gouvernance. Toutes les questions posées, tous les débats qui ont eu lieu dans ces comités, entre les représentants des personnels et de l'administration n'ont pas été vains. Ils ont contribué à l'intérêt général.

Paola Boulenger  
Nathalie Puissant  
Christelle Caplin-Dahenne  
Amar Mohammedi